

Facture d'assainissement : habitants de Labastidette, Lamasquère et Saint-Clar de Rivière



Vous venez de recevoir votre facture d'assainissement.

Plusieurs modes de paiement s'offrent à vous :

- * Envoi d'un chèque à l'ordre « Régie de recette SIVOM de la Saudrune »
- * Paiement en espèces ou par carte bleue en venant directement au SIVOM de la Saudrune, uniquement de 8h30 à 12h30
- * Paiement par virement bancaire sur notre site internet sur « [Payer votre facture](#) » pour vous connecter sur votre espace personnel à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe indiqués sur votre facture (en haut à droite)

Bon à savoir :

[Qu'est-ce que l'assainissement ?](#)

[Comment lire ma facture ?](#)

[Je déménage, je construis : mes démarches](#)

[Toutes les informations sur l'assainissement](#)